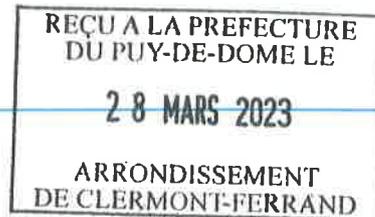


Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne MERCREDI 8 MARS 2023 à 17H00 en visioconférence



Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Mesdames Claire BRIEU, Marion CANALES, Odile VIGNAL,
Messieurs Dominique ADENOT, Bertrand BARRAUD, Nicolas BONNET, Frédéric BONNICHON,
Jean-Pierre BRENAS, Éric BRUN, Jacques DE CHABANNES, Éric DERSIGNY, Louis GISCARD
D'ESTAING, Gérard GUILLAUME, Romain LOPEZ, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Serge
PICHOT, François RAGE, Claude RAYNAUD, Stéphane RODIER, François SENNEPIN, Jean-Luc
VACHELARD

Délégués titulaires ayant donné pouvoir :

Madame Blandine GALLIOT représentée par Madame Marion CANALES,
Monsieur Frédéric AGUILERA représenté par Monsieur Frédéric BONNICHON,
Monsieur Olivier BIANCHI représenté par Monsieur François RAGE,
Monsieur Jean-Claude BRAT représenté par Monsieur François SENNEPIN,
Monsieur Henri GISSELBRECHT Henri représenté par Madame Odile VIGNAL,
Monsieur Jean-Sébastien LALOY représenté par Monsieur Jacques DE CHABANNES,
Monsieur Pascal PIGOT par Monsieur Gilles PAULET,
Monsieur Marc REGNOUX par Monsieur Éric DERSIGNY

Étaient excusés :

Madame Florence DUBESSY,
Messieurs Jean-Claude BARBIN, Tony BERNARD, Marc CARRIAS, Sylvain CASILDAS, Jean-
Christophe CERVANTES, Jean-Michel CHARLAT, Charles-André DUBREUIL, Roger-Jean
MEALLET, Christian MELIS

ADHESION A L'ASSOCIATION CLERMONT – MASSIF CENTRAL 2028

Clermont-Ferrand s'est officiellement portée candidate à la sélection de la Capitale européenne de la Culture 2028 avec comme périmètre élargi le Massif central. Ce projet ambitieux dépasse ainsi le seul périmètre de la métropole Clermont-Auvergne pour s'inscrire dans l'environnement géoculturel qui forge son histoire et son identité, à savoir celui de l'Auvergne et du Massif central.

Le Massif central est un espace dont les potentiels et la qualité de vie se sont affirmés de manière éclatante à la suite du confinement. Aussi, il paraît plus que jamais opportun de donner corps à cet immense territoire en le faisant vivre autour de projets structurants qui permettront d'unifier cette entité autour d'une nouvelle projection, celle de « diagonale de la culture ».

Ce projet de Capitale européenne de la Culture reposera ainsi sur le triple ancrage rural, industriel et universitaire d'un vaste territoire caractérisé par ses reliefs et sa nature volcanique, qui peut proposer une réponse locale inspirante dans un monde qui a subi une crise inédite.

Les Capitales européennes de la Culture

Le programme des Capitales européennes de la culture est une initiative portée par l'Union européenne pour célébrer la richesse et la diversité de ses territoires et des ses citoyen.ne.s.

Les objectifs sont multiples :

- Favoriser la contribution de la culture au développement des villes ;
- Accroître le sentiment d'appartenance à un espace culturel commun ;
- Renforcer l'identité des villes européennes, tout en apportant un souffle nouveau sur le cadre de vie de ses habitant.e.s.

Plus de 50 villes ont été ainsi désignées depuis 1985, début du programme. La France a accueilli quatre fois le titre : Paris en 1989, Avignon en 2000, Lille en 2004 et Marseille-Provence en 2013.

En 2028, avec la République Tchèque, la France accueillera de nouveau une Capitale européenne de la culture. Face à Clermont-Ferrand, les villes de Rouen, Lens, Saint-Denis, et Bourges se sont, entre autres, déclarées candidates.

Le processus de sélection

Depuis 2015, la Ville de Clermont-Ferrand travaille son projet de candidature au titre de Capitale européenne de la Culture pour 2028. Si ce programme européen est une opportunité de développement et de rayonnement pour un territoire, sa mise en œuvre est également une aventure fédératrice pour les forces vives locales.

Il s'agit d'une mise en mouvement qui mobilise tous les secteurs d'activité et tous les milieux, aussi bien culturel ou économique que social ou éducatif... et les citoyen.ne.s dans leur ensemble.

Le dossier de candidature a été déposé en 2022 sous l'intitulé « Terre du milieu une capitale en transition ». Il comprend 4 axes :

- Favoriser la démocratisation culturelle et l'éducation artistique pour la jeunesse ;
- Donner des outils à la création et à l'expérimentation artistiques ;
- Encourager la participation de tous les publics ;
- Une politique culturelle coopérative et internationale.

En adhérant à Clermont Massif central 2028, le Pôle métropolitain aide à coordonner la réflexion, la mise en œuvre et le portage de la Capitale européenne de la Culture autour de 3 objectifs :

- Une mutation territoriale en partant de ce qui fait notre essence et de nos ressources locales, tout en s'ouvrant à l'Europe et au monde.
- Une évolution de territoires isolés et archipélisés à un grand espace uni et intégré, celui d'un Massif central créatif, dynamique et européen, qui sait tirer profit de sa densité démographique modérée, de son héritage rural et ouvrier revendiqué et de son cadre naturel préservé pour proposer à l'Europe un modèle de développement plus authentique et résilient.
- Une qualité de vie locale renforcée favorisant cohésion sociale, coopérations et relations rural-urbain repensées à l'aune de la culture au sens large, de l'ouverture et de l'éducation.

Propositions

Sur la base de ces éléments, il est proposé au conseil du Pôle métropolitain, comme cela a été fait en 2021 et en 2022, de :

- De soutenir officiellement la candidature Clermont – Massif central au titre de Capitale européenne de la Culture et de relayer ce soutien sur ses supports de communication ;
- D'adhérer à l'association Clermont – Massif central 2028 en tant que membre associé ;
- De contribuer au fonctionnement de cette association à hauteur de 2 500 € pour l'exercice 2023 afin de financer les actions et moyens humains nécessaires à la constitution et au portage du dossier ;
- De s'engager à examiner la contribution du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne à la préparation et la mise en œuvre du titre en cas de sélection par le jury européen en 2022-2023.

Je vous demande de bien vouloir approuver cette décision d'adhésion.

Nombre d'électeurs inscrits :	40
Nombre de votants :	22
Nombre de pouvoirs :	8
Nombre total de voix exprimées :	30
Pour : Mesdames Claire BRIEU, Marion CANALES, Blandine GALLIOT, Odile VIGNAL Messieurs Dominique ADENOT, Frédéric AGUILERA, Bertrand BARRAUD, Olivier BIANCHI, Nicolas BONNET, Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, Jean-Pierre BRENAS, Éric BRUN, Jacques DE CHABANNES, Éric DERSIGNY, Louis GISCARD D'ESTAING, Henri GISSELBRECHT, Gérard GUILLAUME, Jean-Sébastien LALOY, Romain LOPEZ, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Serge PICHOT, Pascal PIGOT, François RAGE, Claude RAYNAUD, Marc REGNOUX, Stéphane RODIER, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD	30
Contre :	0

**Le Président du Pôle Métropolitain
Clermont Vichy Auvergne**


Frédéric BONNICHON

Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne MERCREDI 8 MARS 2023 à 17H00 en visioconférence

REÇU A LA PREFECTURE
DU PUY-DE-DOME LE

28 MARS 2023

ARRONDISSEMENT
DE CLERMONT-FERRAND

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Mesdames Claire BRIEU, Marion CANALES, Odile VIGNAL,
Messieurs Dominique ADENOT, Bertrand BARRAUD, Nicolas BONNET, Frédéric BONNICHON,
Jean-Pierre BRENAS, Éric BRUN, Jacques DE CHABANNES, Éric DERSIGNY, Louis GISCARD
D'ESTAING, Gérard GUILLAUME, Romain LOPEZ, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Serge
PICHOT, François RAGE, Claude RAYNAUD, Stéphane RODIER, François SENNEPIN, Jean-Luc
VACHELARD

Délégués titulaires ayant donné pouvoir :

Madame Blandine GALLIOT représentée par Madame Marion CANALES,
Monsieur Frédéric AGUILERA représenté par Monsieur Frédéric BONNICHON,
Monsieur Olivier BIANCHI représenté par Monsieur François RAGE,
Monsieur Jean-Claude BRAT représenté par Monsieur François SENNEPIN,
Monsieur Henri GISSELBRECHT Henri représenté par Madame Odile VIGNAL,
Monsieur Jean-Sébastien LALOY représenté par Monsieur Jacques DE CHABANNES,
Monsieur Pascal PIGOT par Monsieur Gilles PAULET,
Monsieur Marc REGNOUX par Monsieur Éric DERSIGNY

Étaient excusés :

Madame Florence DUBESSY,
Messieurs Jean-Claude BARBIN, Tony BERNARD, Marc CARRIAS, Sylvain CASILDAS, Jean-
Christophe CERVANTES, Jean-Michel CHARLAT, Charles-André DUBREUIL, Roger-Jean
MEALLET, Christian MELIS

ADHESION A OBJECTIF CAPITALES

Objectif Capitales est une association Loi 1901 créée en 2018 à l'initiative d'acteurs publics et privés de la région clermontoise. Le Cabinet Wolff, la CCI du Puy-de-Dôme, Limagrain et Michelin mais aussi, Clermont Auvergne Métropole, Vichy Communauté, Riom Limagne et Volcans, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, la CPME Puy-de-Dôme, le MEDEF Puy-de-Dôme, les Laboratoires Théa, l'Université Clermont Auvergne, le groupe Centre France, constituent son conseil d'administration.

Les enjeux de mobilité sont nombreux et capitaux pour renforcer l'attractivité de l'aire métropolitaine clermontoise et lui permettre de déployer tout son potentiel. Clermont est en France une des métropoles les plus mal reliées à la capitale, malgré sa position géographique au cœur des grands flux d'échanges européens. C'est pour résoudre cette fragilité que l'association Objectif Capitales mène une action de lobby pour améliorer la desserte de notre territoire.

Le Pôle Métropolitain, fidèle à son action en matière de mobilité, et à son positionnement sur cette question de la connectivité externe du territoire, soutient une telle association, comme elle le fait depuis 2018 à hauteur de 50 €.

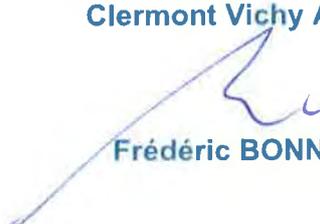
Compte-tenu de ces éléments, il est proposé :

- **De valider l'adhésion à Objectif Capitales**
- **De désigner le Vice-Président Frédéric AGUILERA, élu référent du Défi mobilité, comme représentant pour le Pôle Métropolitain auprès d'Objectif Capitales**
- **De permettre au Président BONNICHON d'engager la dépense liée à l'adhésion d'Objectif Capitales.**

Je vous demande de bien vouloir approuver, la proposition qui vient d'être exposée.

Nombre d'électeurs inscrits :	40
Nombre de votants :	22
Nombre de pouvoirs :	8
Nombre total de voix exprimées :	30
Pour : Mesdames Claire BRIEU, Marion CANALES, Blandine GALLIOT, Odile VIGNAL Messieurs Dominique ADENOT, Frédéric AGUILERA, Bertrand BARRAUD, Olivier BIANCHI, Nicolas BONNET, Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, Jean-Pierre BRENAS, Éric BRUN, Jacques DE CHABANNES, Éric DERSIGNY, Louis GISCARD D'ESTAING, Henri GISSELBRECHT, Gérard GUILLAUME, Jean-Sébastien LALOY, Romain LOPEZ, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Serge PICHOT, Pascal PIGOT, François RAGE, Claude RAYNAUD, Marc REGNOUX, Stéphane RODIER, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD	30
Contre :	0

**Le Président du Pôle Métropolitain
Clermont Vichy Auvergne**


Frédéric BONNICHON

Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

MERCREDI 8 MARS 2023 à 17H00
en visioconférence

REÇU A LA PREFECTURE
DU PUY-DE-DOME LE

28 MARS 2023

ARRONDISSEMENT
DE CLERMONT-FERRAND

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Mesdames Claire BRIEU, Marion CANALES, Odile VIGNAL,
Messieurs Dominique ADENOT, Bertrand BARRAUD, Nicolas BONNET, Frédéric BONNICHON,
Jean-Pierre BRENAS, Éric BRUN, Jacques DE CHABANNES, Éric DERSIGNY, Louis GISCARD
D'ESTAING, Gérard GUILLAUME, Romain LOPEZ, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Serge
PICHOT, François RAGE, Claude RAYNAUD, Stéphane RODIER, François SENNEPIN, Jean-Luc
VACHELARD

Délégués titulaires ayant donné pouvoir :

Madame Blandine GALLIOT représentée par Madame Marion CANALES,
Monsieur Frédéric AGUILERA représenté par Monsieur Frédéric BONNICHON,
Monsieur Olivier BIANCHI représenté par Monsieur François RAGE,
Monsieur Jean-Claude BRAT représenté par Monsieur François SENNEPIN,
Monsieur Henri GISSELBRECHT Henri représenté par Madame Odile VIGNAL,
Monsieur Jean-Sébastien LALOY représenté par Monsieur Jacques DE CHABANNES,
Monsieur Pascal PIGOT par Monsieur Gilles PAULET,
Monsieur Marc REGNOUX par Monsieur Éric DERSIGNY

Étaient excusés :

Madame Florence DUBESSY,
Messieurs Jean-Claude BARBIN, Tony BERNARD, Marc CARRIAS, Sylvain CASILDAS, Jean-
Christophe CERVANTES, Jean-Michel CHARLAT, Charles-André DUBREUIL, Roger-Jean
MEALLET, Christian MELIS

CONVENTION ENTRE LE PÔLE MÉTROPOLITAIN CLERMONT VICHY AUVERGNE ET L'AGENCE D'URBANISME ET DE DEVELOPPEMENT CLERMONT METROPOLE – ANNEE 2023

Il est proposé au Conseil du Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne :

- **De valider les termes de la convention de participation financière à l'Agence d'Urbanisme et de Développement Clermont Métropole jointe en annexe, et les conditions de son financement par le Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne pour l'année 2023 ;**
- **De valider la participation financière de 280 000 €.**

Je vous demande de bien vouloir approuver, la proposition qui vient d'être exposée.

PÔLE MÉTROPOLITAIN Clermont Vichy Auvergne

Agglo Pays d'Issoire - Billom Communauté - Brioude Sud Auvergne
Clermont Auvergne Métropole - Entre Dore et Allier - Mond'Arverne Communauté
Pays de Lapalisse - Plaine Limagne - Riom Limagne et Volcans
Thiers Dore et Montagne - Vichy Communauté - CCI du Puy-de-Dôme

Nombre d'électeurs inscrits :	40
Nombre de votants :	22
Nombre de pouvoirs :	8
Nombre total de voix exprimées :	30
Pour : Mesdames Claire BRIEU, Marion CANALES, Blandine GALLIOT, Odile VIGNAL Messieurs Dominique ADENOT, Frédéric AGUILERA, Bertrand BARRAUD, Olivier BIANCHI, Nicolas BONNET, Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, Jean-Pierre BRENAS, Éric BRUN, Jacques DE CHABANNES, Éric DERSIGNY, Louis GISCARD D'ESTAING, Henri GISSELBRECHT, Gérard GUILLAUME, Jean-Sébastien LALOY, Romain LOPEZ, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Serge PICHOT, Pascal PIGOT, François RAGE, Claude RAYNAUD, Marc REGNOUX, Stéphane RODIER, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD	30
Contre :	0

**Le Président du Pôle Métropolitain
Clermont Vichy Auvergne**


Frédéric BONNICHON

Conseil du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

MERCREDI 8 MARS 2023 à 17H00

en visioconférence

REÇU A LA PREFECTURE
DU PUY-DE-DOME LE

2 8 MARS 2023

ARRONDISSEMENT
DE CLERMONT-FERRAND

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Mesdames Claire BRIEU, Marion CANALES, Odile VIGNAL,
Messieurs Dominique ADENOT, Bertrand BARRAUD, Nicolas BONNET, Frédéric BONNICHON,
Jean-Pierre BRENAS, Éric BRUN, Jacques DE CHABANNES, Éric DERSIGNY, Louis GISCARD
D'ESTAING, Gérard GUILLAUME, Romain LOPEZ, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Serge
PICHOT, François RAGE, Claude RAYNAUD, Stéphane RODIER, François SENNEPIN, Jean-
Luc VACHELARD

Délégués titulaires ayant donné pouvoir :

Madame Blandine GALLIOT représentée par Madame Marion CANALES,
Monsieur Frédéric AGUILERA représenté par Monsieur Frédéric BONNICHON,
Monsieur Olivier BIANCHI représenté par Monsieur François RAGE,
Monsieur Jean-Claude BRAT représenté par Monsieur François SENNEPIN,
Monsieur Henri GISSELBRECHT Henri représenté par Madame Odile VIGNAL,
Monsieur Jean-Sébastien LALOY représenté par Monsieur Jacques DE CHABANNES,
Monsieur Pascal PIGOT par Monsieur Gilles PAULET,
Monsieur Marc REGNOUX par Monsieur Éric DERSIGNY

Étaient excusés :

Madame Florence DUBESSY,
Messieurs Jean-Claude BARBIN, Tony BERNARD, Marc CARRIAS, Sylvain CASILDAS, Jean-
Christophe CERVANTES, Jean-Michel CHARLAT, Charles-André DUBREUIL, Roger-Jean
MEALLET, Christian MELIS

**PARTICIPATION FINANCIERE SUITE A LA CONVENTION DE
MUTUALISATION DE MOYENS ENTRE LE POLE METROPOLITAIN
CLERMONT VICHY AUVERGNE ET LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION RIOM LIMAGNE ET VOLCANS – ANNEE 2023**

Il est proposé au Conseil du Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne :

- **De valider la participation financière de 6 000 € pour l'année 2023, suite à la convention de mutualisation de moyens signée entre le Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne et la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans ci-jointe.**

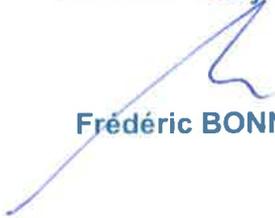
Je vous demande de bien vouloir approuver, la proposition qui vient d'être exposée.

PÔLE MÉTROPOLITAIN Clermont Vichy Auvergne

Agglo Pays d'Issoire - Billom Communauté - Brioude Sud Auvergne
Clermont Auvergne Métropole - Entre Dore et Allier - Mont'Auvergne Communauté
Pays de Lapalisse - Plaine Limagne - Riom Limagne et Volcans
Thiers Dore et Montagne - Vichy Communauté - CCI du Puy-de-Dôme

Nombre d'électeurs inscrits :	40
Nombre de votants :	22
Nombre de pouvoirs :	8
Nombre total de voix exprimées :	30
Pour : Mesdames Claire BRIEU, Marion CANALES, Blandine GALLIOT, Odile VIGNAL Messieurs Dominique ADENOT, Frédéric AGUILERA, Bertrand BARRAUD, Olivier BIANCHI, Nicolas BONNET, Frédéric BONNICHON, Jean-Claude BRAT, Jean-Pierre BRENAS, Éric BRUN, Jacques DE CHABANNES, Éric DERSIGNY, Louis GISCARD D'ESTAING, Henri GISSELBRECHT, Gérard GUILLAUME, Jean-Sébastien LALOY, Romain LOPEZ, Gilles PAULET, Daniel PEYNON, Serge PICHOT, Pascal PIGOT, François RAGE, Claude RAYNAUD, Marc REGNOUX, Stéphane RODIER, François SENNEPIN, Jean-Luc VACHELARD	30
Contre :	0

**Le Président du Pôle Métropolitain
Clermont Vichy Auvergne**


Frédéric BONNICHON

